



## DECLARATION LIMINAIRE

### COMITE TECHNIQUE DU 10 DECEMBRE 2013

Monsieur Le Président,

Au vu de la situation de l'emploi à la DGFIP, et après les multiples coups de rabot dans le TAGERFIP, vous nous expliquez il y a quelques mois que du point de vue des emplois, nous étions à l'équilibre, mais en affichage seulement, car la situation des services est alarmante.

Les services sont asphyxiés et au bord de la rupture. Et nous venons d'apprendre que 16 emplois supplémentaires sont supprimés pour 2014. Vous auriez dû nous annoncer aujourd'hui lors de ce comité technique la liste des services impactés mais au lieu de ça, vous différez cette information à un prochain comité technique courant janvier.

Certes, le nouveau directeur n'a pas encore été nommé mais il n'en demeure pas moins que vous savez déjà plus ou moins où ces emplois vont être supprimés. Les collègues qui font preuve tous les jours d'un sens aigu du service public pour faire tourner les services tant bien que mal sont inquiets et vous devriez nous annoncer aujourd'hui quelles sont donc ces emplois supprimés.

Vous pouvez montrer le respect que vous avez pour les agents de ce département en vous prononçant dès aujourd'hui pour le maintien des 16 emplois dont la suppression est programmée.

Lors du dernier CHS, nous avons évoqué dans notre déclaration liminaire les projets de fermetures de trésoreries que vous allez devoir envisager conformément aux recommandations issues de la démarche stratégique. Quel est donc ce plan triennal en préparation pour le 31/03/2014 ? Le principe des restructurations semble avoir été évoqué lors de réunions avec des comptables et la direction aurait signalé que des annonces seraient faites très prochainement. Qu'en est-il à ce jour Mr Le Président ? Dites nous la vérité, au nom du dialogue social !

Notre syndicat a décidé de prendre les devants en écrivant aux élus locaux et nous allons vous faire lecture de cette lettre dans notre déclaration liminaire :

*Mesdames et Messieurs les élus,*

*La section départementale FO des Finances Publiques vous fait part des inquiétudes que provoque, chez les personnels de la Direction Générale des Finances Publiques, la mise en œuvre de la démarche stratégique qui est la déclinaison dans notre administration de la « Modernisation de l'Action Publique » (MAP), continuatrice de feu la RGPP.*

*Cette politique concerne directement les élus locaux, puisqu'elle vise l'existence des trésoreries, notamment en milieu rural. Côté cour, le directeur général des Finances Publiques, afin de rassurer les personnels, proclame sa volonté de maintenir un réseau rural des trésoreries « modernisé ». Côté jardin, il demande à chacun de ses directeurs départementaux ou régionaux de lui rendre pour le 31 mars 2014 un schéma « d'adaptation » triennal du réseau des trésoreries.*

*Derrière ce vocable, se cache la volonté d'approfondir la politique de suppression de services, de trésoreries, pour mettre en adéquation la présence du service public avec les effectifs existants. Depuis des années, RGPP puis MAP obligent, la DGFIP subit entre 2000 et 2400 suppressions d'emplois annuellement. Le seuil critique de tolérance est depuis longtemps atteint dans les services, en Vendée comme ailleurs. Ces dernières années,*

*les deux anciennes administrations fusionnées (Trésor Public et Impôts) ont perdu plus de 120 emplois dans ce département.*

*16 suppressions d'emplois supplémentaires viennent d'être annoncées pour 2014. Cette vague de suppressions d'emplois que subit la DGFIP depuis des années amène notre réseau départemental au bord de l'asphyxie, rend très difficiles les mutations interdépartementales et favorise ainsi le «déshabillage» de certaines trésoreries.*

*En conséquence, des regroupements vont sûrement être proposés. La situation est évolutive et la déclinaison des suppressions de postes au niveau départemental sera connue en début d'année. Sans que cela ne soit encore écrit, même si cela est dit de manière officieuse, des trésoreries sont, entre autres, visées.*

*Dans l'administration des finances publiques, une politique de taille critique des structures s'affirme aux dépens des communes, des collectivités et des citoyens. En effet, la non-viabilité des trésoreries avec moins de cinq agents trésorier inclus (postes implantés au tableau général des emplois), est ainsi annoncée comme étant une vérité. Cela prépare les esprits à la restructuration du réseau des trésoreries.*

*A cet égard, le conseiller aux affaires budgétaires et sociales de Pierre MOSCOVICI, lors d'une entrevue le 26 août 2013, a confirmé la notion gouvernementale de «taille critique» pour les trésoreries.*

*Pour mémoire, en Vendée, le nombre de trésoreries dites de «taille critique» est de 10 : Chantonnay, Maillezais, Beauvoir sur Mer, L'Ile d'Yeu, Noirmoutier, Les Herbiers, Pouzauges, Sainte Hermine, Chaillé Les Marais et La Mothe Achard.*

*La notion de «viabilité» est un vieux serpent de mer que vous connaissez bien, car il a servi de justificatif au démantèlement de certains services publics dans notre pays, notamment la Poste et la DDE, et aujourd'hui, les trésoreries.*

*Force Ouvrière a toujours critiqué et dénoncé cette politique du seuil de la direction Générale des Finances Publiques. Les seuls arguments qu'elle nous a opposés résident dans le constat que, ses moyens étant de plus en plus contraints, il lui faut donc faire des choix.*

*Cependant pour FO, quelle que soit la taille de la structure, c'est l'adéquation entre les effectifs et la charge de travail qui importe. Un service public de qualité ne peut exister si les agents sont contraints d'abandonner certaines missions faute de temps.*

*Depuis des années, Force Ouvrière refuse la disparition des trésoreries notamment rurales. FO constate que l'austérité sans cesse s'accroît. La politique de suppression d'emplois dans les services publics qui s'appelaient hier RGPP, aujourd'hui MAP, continue de manière drastique et contribue à accentuer cette austérité.*

*Il en va aujourd'hui des trésoreries comme des autres services de la DGFIP : en deux ans, le nombre des services chargées de la gestion de l'impôt sur le revenu (les secteurs d'assiette) est passé de 21 à 15 dans le département.*

*A la DGFIP, la Modernisation de l'Action Publique se décline tout particulièrement sous les vocables d'administration numérique, de dématérialisation des documents, et des simplifications. A l'évidence, la généralisation de « l'e- administration » aboutirait à la simplification à l'extrême des implantations de trésoreries.*

*En lieu et place, nous assisterions au développement d'usines à gaz où le maire et le contribuable auraient droit à un service minimum et devraient s'en remettre à internet.*

*A contrario, il est incontestable que le nombre de contribuables et d'appels téléphoniques reçus dans les trésoreries a fortement augmenté, ce qui démontre la nécessité de maintenir toutes les structures du département avec les emplois nécessaires au bon accomplissement de toutes les missions.*

*En clair, nous risquons d'assister au retrait total des services des Finances Publiques, et de voir ainsi de vastes zones rurales jugées non prioritaires se désertifier !*

*L'éloignement des citoyens vis-à-vis de l'administration des Finances Publiques aura comme effet de distendre les liens et aboutira à une modification profonde de leur comportement face à l'impôt et aux redevances*

communales. Nous sommes inquiets quant aux conséquences que cette situation ne manquera pas d'avoir sur l'avenir des communes.

La disparition des services publics de l'Etat, leur transfert à des potentats régionaux ou leur externalisation pure et simple vers des modes de gestion privée remettraient en cause le principe républicain d'égalité de traitement des citoyens sur l'ensemble du territoire.

L'existence des communes constitue le socle de la République ; nous vous demandons d'être particulièrement attentifs, en particulier, au devenir et à la défense de la trésorerie et du service public républicain dont dépend votre commune, et plus généralement, au service public républicain auquel FO est particulièrement attaché.

Dans un mail du 9 décembre, nous vous demandions de rajouter plusieurs points à l'ordre du jour dans les questions diverses, points que nous venons pour certains d'évoquer dans cette déclaration :

- La situation des emplois dans les services.
- Les missions de l'équipe technique.
- L'évolution du réseau et des services.
- Conditions de travail dans les services, notamment SIP, SIE, CDIF et trésoreries.

Monsieur Le Directeur, vous avez supprimé six secteurs d'assiette, sur les trois résidences des Sables d'Olonne, de La Roche sur Yon et de Challans et comme dans l'ensemble des services de la DGFIP, la situation devient très alarmante.

Nous vous demandons d'annexer au procès verbal de ce CTL ce que nous écrivent les collègues de l'un des secteurs d'assiette de FONTENAY LE COMTE.

Nous lirons l'intégralité de ce texte lorsque nous aborderons ce point que nous vous avons demandé d'inscrire à l'ordre du jour et dont nous citons pour l'instant quelques lignes :

*« Le ressenti général se conclut par un ras le bol, une usure continue, un manque croissant de confiance envers la hiérarchie et de reconnaissance pour les conditions parfois bien lourdes et difficiles. Les agents ont le sentiment d'un manque de respect voir même de mépris »*

Nous vous demandons de faire le point sur les travaux qui concernent l'évaluation des locaux professionnels. Nous sommes surpris que compte tenu de l'avancement des travaux, du poids de cette charge de travail supplémentaire qui pèse sur les services de CDIF, vous n'abordiez pas spontanément la situation de ces services.

#### **FORCE OUVRIERE revendique :**

- **L'arrêt des réorganisations, redéploiement et restructurations des services et du réseau comptable : non à la réduction des missions, à l'interministérialité, à la régionalisation ( acte 3 de décentralisation), non à la fermeture des trésoreries.**
- **L'arrêt immédiat des suppressions d'emplois et de la démarche stratégique,**
- **La restitution des emplois supprimés, seule garantie pour l'amélioration des conditions de travail, de la vie des agents dans les services et de l'exercice de toutes les missions.**
- **Le maintien du Statut Général de la Fonction Publique et des statuts particuliers et l'abandon du rapport PECHEUR.**